

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14 décembre 2020

Délibération
n° CA 2020-150

approuvant la signature de la convention de double diplôme
entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM)
et Assumption University of Thailand (Thaïlande)

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L712-6-1 ;

Article unique

Le conseil d'administration approuve la signature de la convention de double diplôme entre l'Université Toulouse 1 Capitole (École de Management de Toulouse - TSM) et Assumption University of Thailand (Thaïlande) sur le Master International Marketing of Innovation et le Master of Business Administration annexée à la présente délibération.

Le Président du Conseil d'Administration

Hugues KENFACK





CONVENTION DE DOUBLE DIPLOME
Entre
UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE (France)
et
ASSUMPTION UNIVERSITY OF THAILAND (Thaïlande)

En vertu de l'accord-cadre signé le

entre

L'Université de Toulouse 1 – Capitole (ci-après désignée UT1), sise 2 Rue du Doyen-Gabriel-Marty, 31042 Toulouse Cedex 9, France, représentée par son Président, Monsieur le Professeur Hugues Kenfack, agissant au nom et pour le compte de Toulouse School of Management, représentée par Monsieur Hervé Penan, Directeur

N° SIRET : 193 113 826 00013

N° APE : 8542Z

Pour le diplôme « International Marketing of Innovation» (Toulouse School of Management ci-après désignée TSM)

Et

L'Université Assumption sise Ramkamhaeng Road - Huamak, Bangkok - 10240 - Thaïlande représentée par son Président, Monsieur Rev. Bancha Saenghiran,

Pour le diplôme Master of Business Administration (MBA)

Préambule

Objectifs

L'Université Toulouse 1 Capitole (ci-après désignée **UT1**), représentée par son Président, Monsieur le Professeur Hugues Kenfack agissant au nom et pour le compte de Toulouse School of Management, (ci-après désignée TSM) représentée par Monsieur Hervé Penan, Directeur et **l'Université d'Assumption** (ci-après désignée **AU**), représentée par son Président Mr Rev. Bancha Saenghiran ,ont convenu de collaborer pour la mise en place d'un double diplôme qui mènera à la délivrance du Master International Marketing of Innovation(IMI) par UT1 et du MBA par AU

Le Master International Marketing de Toulouse School of Management propose aux étudiants d'acquérir les compétences du management de technologies innovantes afin de développer et mettre en œuvre une véritable « stratégie marketing d'innovation internationale » sur des marchés développés et émergents, en particulier ceux de l'Asie de Sud Est.

Le MBA de l'Université d'Assumption (AU) donne aux étudiants les compétences du management de l'innovation dont ils ont besoin pour travailler dans des entreprises internationales de hautes technologies.

La délivrance d'un double diplôme permet, par l'acquisition d'une double compétence dans le domaine du management franco-asiatique, des perspectives de carrières en France, en Europe et en Asie du Sud-Est.

Terminologie

Dans cet accord :

« UT1 », signifie Université Toulouse 1 Capitole
« TSM » signifie Toulouse School of Management

“Le programme « MIMI » signifie Master of Science in International Marketing of Innovation”

“AU” signifie Assumption University

“Le programme MBA” signifie le Master of Business Administration.

1.1 Résumé du programme et ses objectifs

1. Période de mobilité des étudiants - calendrier

La formation conduisant à la délivrance du double diplôme, Master International Marketing option Marketing of Innovation (IMI) et MBA sera d'une durée de 24 mois à temps plein. Les étudiants étudieront au sein des deux universités ; UT1-TSM et AU.

Calendrier

Etudiants MIMI-TSM TLS

Etudiants MBA – AU BKK

PERIODE	SITE	PERIODE	SITE
1 Oct-Mars année 1	MIMI TSM	1 Sep-Août année 1	MBA AU BKK
2 Mai-Dec année 1+2	MBA AU BKK	2 oct-mars année 2	MIMI TSM
3 jan année 2	Examens TSM	3 Mar- Sep année 2	Stage en entreprise & Mémoire
4 jan-Juin année 2	Stage en entreprise & Mémoire	4 Sep- Dec année 2	Examens AU BKK

Description du programme (annexe 2)

Les étudiants du MBA de l'AU s'inscrivent en MIMI à l'UT1 en octobre. Ils suivent cinq unités d'enseignement du programme IMI de l'UT1 (cf annexe 2 pour les détails). Ces cours comptabilisent un total de 28 ECTS. 54 crédits sont validés dans le programme MBA à AU et 26 ECTS seront transférés et reconnus pour satisfaire aux exigences du programme de Master IMI de l'UT1. Les étudiants réaliseront ensuite un stage en entreprise (UE9) de six mois et un mémoire de fin d'études (UE10) équivalant à 12 ECTS (6 ECTS + 6 ECTS). Le sujet du mémoire et le choix de l'entreprise où le stage sera réalisé doivent être validés par les responsables pédagogiques des deux diplômes.

Les étudiants d'AU inscrits en MBA doivent valider un total de 120 ECTS et obtenir la note minimale de 10/20 (B) à chaque cours afin de satisfaire aux exigences du diplôme Master IMI de l'UT1-TSM.

Les étudiants du Master IMI de UT1-TSM s'inscrivent en MBA à AU en mai. Ils suivent 2 trimestres et 10 unités d'enseignement du programme MBA jusqu'en décembre (cf annexe 2 pour les détails). Ces cours comptabilisent un total de 27 crédits. 15 crédits du programme MBA à AU sont validés dans le master IMI et seront transférés et reconnus pour satisfaire aux exigences du programme de MBA de l'AU. Les étudiants écriront ensuite un mémoire de recherche (BP 6955 MBA IR) équivalant à 6 crédits MBA. Le sujet du mémoire de recherche doit être validé par les responsables pédagogiques des deux diplômes.

Les étudiants du Master IMI de UT1-TSM doivent valider un total de 48 crédits et obtenir la note minimale de B à chaque cours afin de satisfaire aux exigences du programme MBA d'AU.

A la fin des deux trimestres à AU, les étudiants du IMI doivent aussi passer un examen écrit et oral pour les cours suivants :

1. Financial Management,
2. Strategic Management,
3. General Management

Ces examens finaux sont organisés et supervisés par UT1-TSM tous les ans au mois de janvier. Le personnel enseignant d'AU fournit tous les sujets d'examens pour les 3 matières, corrige et note ses examens sans coûts supplémentaires.

Toute révision du format de l'examen écrit du MBA d'AU sera mis en œuvre sous la responsabilité d'AU et d'UT1-TSM.

En cas d'échec à l'un ou plusieurs examens finaux l'étudiant peut repasser ce/ces examen(s) le semestre avec un additionnel de 30€ par sujet d'examen.

Les étudiants du IMI doivent aussi passer un examen oral (ou un entretien). Cet examen oral sera organisé en même temps que la soutenance du MBA.

Le mémoire de fin d'étude (UE10/BP6955 MBA IR) sera défendu soit à Bangkok à AU soit à Toulouse à UT1-TSM devant un jury composé d'un personnel enseignant de chaque institution. Cette soutenance pourra être faite sous la forme d'une vidéo conférence sous certaines conditions et ce, de façon exceptionnelle. La note finale sera la moyenne des deux notes attribuées par chaque membre du jury.

1.2 Modalités de l'accord

Cet accord de coopération définit les modalités organisationnelles (admission, gestion du Programme, démarche qualité, obtention du diplôme), les relations et les obligations entre les deux Parties.

2. Principes de l'accord

2.1 Le rôle des Institutions

Cet accord vise à donner aux universités concernées, UT1 et AU, les informations nécessaires afin d'assurer la qualité du programme dans toute sa réalisation. UT1 et AU conservent leur autonomie en tant qu'établissements de l'enseignement supérieur

2.2 La responsabilité de chaque Partie

UT1

L'autorité finale sur toutes les questions relatives aux normes académiques du diplôme de l'UT1 est le Conseil d'Administration de l'Université Toulouse 1 Capitole. Toutefois, pour l'admission d'étudiants de l'UT1 qui vont étudier à AU, l'UT1 s'engage à prendre en considération les exigences des normes académiques d'AU.

UT1 doit s'assurer que les systèmes en place garantissent la qualité et les normes du programme.

AU

L'autorité finale sur toutes les questions relatives aux normes académiques du diplôme de AU est le Conseil académique d'AU. Toutefois, pour l'admission d'étudiants de AU qui vont étudier à UT1, AU s'engage à prendre en considération les exigences des normes académiques d'UT1.

AU doit s'assurer que les systèmes en place garantissent la qualité et les normes du programme.

UT1 est responsable de :

- a) la fourniture des ressources nécessaires pour le bon fonctionnement du programme à UT1 ;
- b) l'information auprès d'AU de tout changement important dans les ressources disponibles à UT1 ;
- c) toutes les questions concernant le bien-être des étudiants au cours de la période de leurs études à UT1.

AU est responsable de :

- a) la fourniture des ressources nécessaires pour le bon fonctionnement du programme à AU ;
- b) l'information auprès de l'UT1 de tout changement important dans les ressources disponibles à AU ;
- c) toutes les questions concernant le bien-être des étudiants au cours de la période de leurs études à AU.

Chaque partie est séparément responsable pour satisfaire aux exigences de toute autorité régionale / nationale / organismes professionnels en ce qui concerne les règles, lois et règlements gouvernementaux.

2.3 Les responsabilités communes des Parties

Les parties reconnaissent qu'elles doivent contribuer conjointement à la direction académique, au développement et la qualité du Programme. Les Parties ont convenu d'aider l'autre à satisfaire les exigences de leurs instances régionales/autorités nationales /professionnelles et d'exercer leurs responsabilités conjointement.

3. Standards académiques et assurance Qualité

3.1 Validation et examen périodique

Le Programme est validé par les deux universités. Il sera évalué au moins tous les six ans, soit à la demande d'AU, soit sur recommandation du Conseil d'Administration de l'Université Toulouse 1 Capitole. Une évaluation du programme peut cependant être demandée par une des deux Parties avant l'échéance des 6 années.

AU reconnaît que l'UT1 peut, à sa seule discrétion, demander une évaluation du Programme et réclamer un examen du Programme. Les réunions d'évaluation et l'examen du Programme auront lieu à UT1.

UT1 reconnaît que AU peut, à sa seule discrétion, demander une évaluation du Programme et réclamer un examen du Programme. Les réunions d'évaluation et l'examen du Programme auront lieu à AU.

Les universités prévoient des visites officielles du partenaire, au moins tous les trois ans, pour effectuer le bilan de la coopération.

3.2 Évaluation

Les visites de suivi seront organisées pour coïncider autant que possible avec les réunions des conseils de perfectionnement d'AU. L'organisation fera l'objet d'une surveillance étroite pendant les premières phases de l'accord de coopération, à titre d'activité de développement.

Les visites de suivi seront organisées pour coïncider autant que possible avec les réunions des conseils de perfectionnement d'UT1. Le programme fera l'objet d'une surveillance étroite pendant les premières phases de sa mise en place.

3.3 Composition des jurys d'examen

Les étudiants d'AU sont soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants d'UT1. Les responsables du Programme de AU sont membres des jurys d'examen et des jurys de perfectionnement.

Les étudiants d'UT1 sont soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants d'AU. Les responsables du Programme d'UT1 sont membres des jurys d'examen et des jurys de perfectionnement.

4. Management du Programme

4.1 Contenu Programme

Le contenu et les modalités de contrôle des connaissances du programme sont détaillés en annexe 2.

4.2 Liaison avec le personnel enseignant concernant l'organisation et l'évaluation du Programme

L'UT1 nommera les membres du personnel enseignant des universités concernées comme tuteurs académiques. Ils assureront la liaison avec AU. La personne de contact désignée visitera AU au moins une fois par an.

L'AU nommera les membres du personnel enseignant des universités concernées comme tuteurs académiques. Ils assureront la liaison avec UT1. La personne de contact désignée visitera UT1 au moins une fois par an.

4.3 Échange de personnel, visites de personnel et installations

Les Parties conviennent de favoriser les échanges de personnel pour contribuer au bon fonctionnement du Programme. Le personnel visitant aura accès aux installations nécessaires à l'enseignement et à la gestion du Programme. La prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement pour le personnel visitant est définie dans l'accord financier (annexe 1).

4.4 Admission des étudiants

a) Conditions d'accès au Master IMI UT1-TSM :

Les conditions d'admission pour le Master IMI de TSM sont spécifiées ci-dessous. La phase initiale de recrutement des étudiants de AU inscrits en MBA sera la responsabilité d'AU. A l'issue de ce premier recrutement AU conduira des entretiens et sélectionnera 4 (quatre) candidats éligibles tous les ans. La décision finale d'autoriser les étudiants sélectionnés du MBA à intégrer le Master IMI appartient au responsable du programme du Master IMI à TSM

- être titulaire d'une licence en économie/management ou équivalent (diplôme équivalent à 180 ECTS)
- être un étudiant régulièrement inscrit en MBA à AU
- être titulaire d'une certification de langue anglaise avec les scores minimums de : 86 pour le TOEFL ibt, 6.5 pour le IELTS, 600 pour le GMAT, B2 CECR.
- relevés de notes de l'université d'origine 12 sur 20 selon le système de notation français qui correspond à : GPA 3.0 et supérieur (note maximale = 4.0) correspondant à 3.75 sur 5.00 ou à 75 sur 100 selon le système de notation en Thaïlande.

b) Conditions d'accès au programme MBA d'AU :

Les conditions d'admission pour le programme MBA d'AU sont spécifiées ci-dessous. La phase initiale de recrutement des étudiants du IMI sera la responsabilité d'UT1-TSM. A l'issue de ce premier recrutement UT1-TSM conduira des entretiens et sélectionnera 7 (sept) candidats éligibles tous les ans. La décision finale d'autoriser les étudiants sélectionnés du IMI à intégrer le programme MBA appartient au responsable du programme du Master MBA à AU.

- être titulaire d'une licence en économie/management ou équivalent (diplôme équivalent à 180 ECTS)
- être un étudiant régulièrement inscrit en MsC IMI à UT1-TSM
- être titulaire d'une certification de langue anglaise avec les scores minimums de : 86 pour le TOEFL ibt, 6.5 pour le IELTS, 600 pour le GMAT, B2 CECR.
- relevés de notes de l'université d'origine : 12 sur 20 selon le système de notation français qui correspond à : GPA 3.0 et supérieur (note maximale = 4.0) correspondant à 3.75 sur 5.00 ou à 75 sur 100 selon le système de notation en Thaïlande.

4.5 Égalité des chances

UT1 s'engage à respecter l'égalité des chances. L'égalité des chances garantit à tout étudiant ou membre du personnel enseignant un traitement similaire, quel que soit son statut socio-économique, son sexe, son âge, son origine ethnique ou nationale, son handicap, son état matrimonial, son orientation sexuelle, sa responsabilité à la maison, sa séropositivité, sa croyance politique ou religieuse, en vue de l'admission. UT1 se réserve le droit d'ajouter d'autres catégories à ces groupes de discrimination.

AU s'engage à respecter l'égalité des chances. L'égalité des chances garantit à tout étudiant ou membre du personnel enseignant un traitement similaire, quel que soit son statut socio-économique, son sexe, son âge, son origine ethnique ou nationale, son handicap, son état matrimonial, son orientation sexuelle, sa responsabilité à la maison, sa séropositivité, sa croyance politique ou religieuse, en vue de l'admission. AU se réserve le droit d'ajouter d'autres catégories de ces groupes de discrimination. De plus amples renseignements sont fournis dans le document AU intitulé « politique sur l'égalité et la diversité ».

4.6 Inscription et frais

Les étudiants seront inscrits dans leur établissement d'origine et s'acquitteront des droits d'inscription en vigueur dans leur établissement d'origine ; ils seront également inscrits dans l'université d'accueil avec exonération complète des droits d'inscription.

Les étudiants d'UT1-TSM extra-communautaires sont exonérés des droits d'inscription différenciés. Ils n'auront à payer que les frais du diplôme d'université.

UT1-TSM doit s'acquitter des frais d'inscription à AU à hauteur de 10 000 THB par étudiant et par trimestre soit un total de 20 000 THB pour les deux trimestres. De plus, UT1-TSM doit payer les frais de délivrance de diplôme d'un montant de 4 000 THB par diplôme. Le montant total de ces frais par étudiant (24 000 THB) doit être payé à AU tous les ans au plus tard au mois de mai quand les étudiants de TSM commencent leurs études à AU. Ci-dessous le compte à créditer :

<i>Bank of Ayudhya Public Co.,Ltd. Assumption University (Hua Mak) Branch Thailand</i>	<i>BIC/SWIFT (Bank Identification Code)</i>
<i>425-1-00001-7</i>	<i>AYUDTHBK</i>

AU doit s'acquitter de 660 € par étudiants en échange à UT1-TSM, ce montant correspond à des frais administratifs et pédagogiques. Ce montant est décidé tous les ans par le Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche-MENSR. AU doit effectuer ce paiement tous les ans au plus tard au mois d'octobre quand les étudiants de AU commencent leurs études à UT1-TSM. Ci-dessous le compte à créditer en mentionnant l'agent comptable de l'université : « Madame, Monsieur l'Agent Comptable de l'Université » :

							<i>BIC/SWIFT (Bank Identification Code)</i>
<i>FR76</i>	<i>1007</i>	<i>1310</i>	<i>0000</i>	<i>0010</i>	<i>0132</i>	<i>594</i>	<i>TRPUFRP1</i>

L'inscription dans le Master IMI à UT1-TSM se fait une fois par an en octobre.
L'inscription dans le programme MBA à AU se fait une fois par an en mai.

4.7 Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est établie à UT1 et à AU. Les personnes désignées par chaque université sont membres de l'équipe pédagogique d'UT1 et d'AU.

4.8 Appels et mauvaise conduite

Les étudiants en échange sont, durant leur présence au sein de l'Université d'accueil, tenus de respecter le règlement intérieur de l'Université d'accueil.

4.9 Notification des informations essentielles à la gestion du Programme

AU donne à UT1 des informations actualisées sur les règlements et procédures de recours, des contrats d'évaluation externe et des informations sur le rôle du comité d'évaluation.

UT1 donne à AU des informations actualisées sur les règlements et procédures de recours, des contrats de l'évaluation externe et des informations sur le rôle du comité d'évaluation.

4.10 Procédures disciplinaires et de plaintes

La procédure disciplinaire qui s'applique aux étudiants IMI est celle de l'UT1. Les étudiants qui souhaitent déposer une plainte à propos d'AU doivent utiliser la procédure de plainte des étudiants d'AU. Sinon, la procédure de plaintes d'UT1 doit être utilisée.

La procédure disciplinaire qui s'applique aux étudiants du MBA est celle d'AU. Les étudiants qui souhaitent déposer une plainte à propos d'UT1 doivent utiliser la procédure de plainte des étudiants d'UT1. Sinon, la procédure de plaintes d'AU doit être utilisée.

4.11 Évaluation

Le personnel d'UT1 et d'AU organisera ses propres cours et examens. Le personnel d'UT1 sera chargé de fournir les modalités de contrôle des connaissances en vigueur à l'UT1, tandis que le personnel d'AU sera chargé de fournir les modalités de contrôle des connaissances en vigueur à AU.

En cas d'échec d'un étudiant en cours de formation, le responsable pédagogique de son université d'origine décide s'il doit quitter le programme et dans quelles conditions.

Grille de correspondance des notes

Assumption University Bangkok MBA	Toulouse School of Management Master IMI
A Excellent 4.00	20/19/18/17
A- Almost Excellent 3.75	16/15/14
B+ Very Good 3.25	13/12/11
B Good 3.00	10/9/8
B- Fairly Good 2.75	7
C+ Fair 2.25	6
C Satisfactory 2.00	5
C Minimum Satisfactory 1.75	2/3/4
D Poor 1.00	1
F Failure 0.00	0

Pour valider un examen à AU une note minimale de « B-good » (8/20 à TSM) est nécessaire

Pour valider un examen à TSM une note minimale de 8/20 (« B-good » à AU) est nécessaire

4.12 Délivrance des diplômes

Les diplômes sont délivrés par chaque Université : le IMI de TSM est délivré par l'Université Toulouse 1 Capitole (UT1) et le MBA est délivré par l'Université d'Assumption (AU).

- A AU : Au plus tard en décembre après la soutenance réussie du mémoire, AU délivre à chaque étudiant un certificat de réussite stipulant la réussite au diplôme de MBA. Le diplôme officiel de MBA est délivré au plus tard 18 mois après la soutenance de thèse et la fin du stage
- A UT1-TSM : Au plus tard en décembre après la soutenance réussie du mémoire, TSM délivre à chaque étudiant un certificat de réussite stipulant la réussite au Master IMI. Le diplôme officiel est délivré au plus tard 18 mois après la soutenance de thèse et la fin du stage

4.13 Propriété intellectuelle

Chaque établissement partenaire conserve tous les droits de propriété intellectuelle en ce qui concerne le matériel pédagogique du programme.

UT1/AU conservent également tous les droits sur les travaux réalisés par les étudiants, sauf si un accord est conclu pour attribuer ces droits aux étudiants.

4.14 Sous-traitant

UT1 s'engage à ne contracter aucun contrat de sous-traitance d'évaluation du Programme à une tierce partie, sauf avec l'accord préalable écrit d'AU.

AU s'engage à ne contracter aucun contrat de sous-traitance d'évaluation du Programme à une tierce partie, sauf avec l'accord préalable écrit de UT1.

4.15 Marketing

Le Programme est entièrement promu par UT1 et AU. UT1 et AU demanderont l'approbation réciproque des textes utilisant le nom et le logo du partenaire.

5. Modalités financières

L'aspect financier conclu entre les parties, est détaillé dans l'annexe 1 du présent accord et peut être révisé chaque année en mai.

6. Résolution des différends

6.1 Toute question relative à la qualité pédagogique, à la direction ou au développement du Programme qui ne peut être résolu par le jury du conseil de perfectionnement est renvoyé au Conseil d'Administration de UT1/AU, qui est la seule autorité à l'égard de l'UT1 pour le IMI et de l'AU pour le programme MBA.

Les autres problèmes doivent être d'abord soumis aux responsables du Programme. Si les questions ne peuvent être résolues à ce niveau, le doyen de la faculté est saisi ou l'équivalent dans chaque établissement partenaire. En cas d'échec, le Président ou son équivalent dans chaque établissement devra être consulté.

6.2 Tout différend entre les parties à l'égard de cet accord qui ne peut être résolu à l'amiable pourra être réglé en vertu de la loi d'un pays tiers.

6.3 Lors de leurs études au sein de l'institution partenaire, les étudiants seront liés par les règlements des Programmes IMI/ MBA de UT1/AU.

7. Durée de l'accord de coopération

L'accord de coopération restera valable pour une période de cinq années académiques à partir de l'année académique 2020/2021. Il remplace tous les accords antérieurs conclus entre UT1-TSM et Assumption University.

Un des signataires de cet accord peut mettre fin à la collaboration sans raison en donnant au moins un an de préavis par écrit. Une résiliation ou une révision doit être faite sur la base de consultations entre UT1-TSM et AU. La résiliation ou la modification de l'accord ne doit en aucun cas nuire au bon fonctionnement du programme dans chacune des institutions ni avoir un effet négatif sur un étudiant qui finirait le programme après la date de fin de celui-ci.

8. Protection des intérêts des étudiants

8.1 Les Parties conviennent, de maintenir le Programme tel qu'indiqué dans la convention, sauf si les changements sont mutuellement convenus et acceptés par les étudiants concernés.

8.2 En cas de résiliation, UT1/AU mettent tout en œuvre pour s'assurer que tous les étudiants inscrits arrivent à l'obtention du diplôme, sous réserve de résultats d'évaluation satisfaisants dans leur Programme d'études.

9. Capacité

9.1 Chaque Partie déclare qu'elle a la pleine capacité pour conclure cet accord et chaque signataire déclare qu'il/elle est dûment habilité par l'Institution avec le pouvoir d'agir pour l'Etablissement qu'il représente

Le présent accord est constitué de 2 exemplaires en anglais. En vertu de quoi, les parties ont apposé leur signature

Signé au nom de l'Université Toulouse 1 Capitole

Professeur Hugues Kenfack
Président UT1

Date :

Signé au nom de Toulouse School of Management

Professeur Hervé Penan
Directeur de TSM

Date

Signé au nom de Assumption University

Rev. Bancha Saenghiran PhD
Président AU

Date :

Annexe 1

Modalités financières

- Le financement des frais de déplacement et d'hébergement pour le personnel visitant est pris en charge par l'Institution au sein de laquelle le personnel est rattaché.
- Pour l'UE2 « Digital Marketing » enseigné "Off-Shore" à AU les salaires, frais de voyage et de séjour pour le personnel visitant UT1 sont assurés par AU.
- Toutes autres dépenses non prévues liées à la gestion du double diplôme qui ne sont pas couvertes par la présente convention peuvent être créditées sur

accord des deux parties de UT1-TSM à AU ou de AU à UT1-TSM et transféré
en tout temps avant le début du programme ou du cours

Annexe 2
UT1-TSM / AU double diplôme

Double diplôme Master International Marketing of Innovation(IMI) TSM & MBA Assumption University Bangkok					
	Etudiants TSM pour le MBA			Etudiants AU pour le Master IMI	
S1 Master International Marketing of Innovation(IMI) à TSM (Oct-Mars)	h	ECTS		ECTS	
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	56	8	Relevé de notes à AU = BM 6801Marketing Management c		Relevé de notes BM 6801Marketing Management
UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	56	8		4	Suit Consumer Behavior in the Digital World à TSM; Relevé de notes à AU Digital Marketing
UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Accept.)	56	8	Relevé de notes à AU	8	A suivre à TSM
UE4: CRM & Sustainable Marketing	56	8	Relevé de notes à AU	8	A suivre à TSM
UE5: Business Research Methodology	42	6	Relevé de notes BP 6902 Business Research Methodology C		Relevé de notes BP 6902 Business Research Methodology
UE6: Missions/International Study Tour	56	8		8	A suivre à TSM
UE7: Language (English) /Comparison Asian/European Culture	42	6		2	Suit Culture à TSM; Transcript English AWC 2000 Upper Intermediate Academic Writing
UE8: Professional Development Workshops	14	2		2	To follow at TSM
TOTAL Master IMI	378	54		32	

Semestre 2 (Mars-Août) MBA Assumption University Bangkok (AU)	Etudiants TSM pour le MBA			Etudiants AU pour le Master IMI	
	h	ECTS	Crédits		
BC 5006 Introduction to Quantitative Analysis (No MBA crédit)	45		0	A suivre à AU	
BC 6501 Introduction to Management Information Systems-C (3 crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BP 6903 Organizational Behaviour C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BP6910 International Business Management-C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BM 6806 International Marketing Management (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
Semestre 3 (Sep-Jan) MBA Assumption University Bangkok (AU)					
BA 6601 Managerial Accounting C (3 MBA crédits)	45		3	A suivre à AU	
BE 6401 Managerial Economics C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BF 6701 Financial Management C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BP 6904 Operations Management C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM
BP6918 Strategic Management C (3 MBA crédits)	45	6	3	A suivre à AU	6 Relevé de notes à TSM

DETAIL DES COURS POUR LES ETUDIANTS UT1-TSM DU MASTER IMI

S1 Master International Marketing of Innovation(IMI) à TSM (Oct-Mars)	ECTS	MBA Crédits
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	
UE2 : Digital Marketing & Consumer Behavior in the Digital World	8	
UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	
UE4: CRM & Sustainable Marketing	8	
UE5: Business Research Methodology	6	
UE6: Missions &International Study Tour	8	
UE7: Language (English) /Comparison Asian/European Culture	6	
UE8: Professional Development Workshops	2	
TOTAL Master IMI TSM	54	
S 2 (May-July) & 3 (Aug-Dec) MBA at AU	ECTS	MBA Crédits
BC 5006 Introduction to Quantitative Analysis (No MBA credit)	6	0
BC 6501 Introduction to Management Information Systems-C (3 MBA credits)	6	3
BP 6903 Organizational Behaviour C (3 MBA credits)	6	3
BP6910 International Business Management-C (3 MBA credits)	6	3
BM 6806 International Marketing Management (3 MBA credits)	6	3
BA 6601 Managerial Accounting C (3 MBA credits)	6	3
BE 6401 Managerial Economics C (3 MBA credits)	6	3
BF 6701 Financial Management C (3 MBA credits)	6	3
BP 6904 Operations Management C (3 MBA credits)	6	3
BP6918 Strategic Management C (3 MBA credits)	6	3
TOTAL MBA at AU	54	27
S4 Internship/Master Thesis (Jan-Sept)	ECTS	MBA crédits
UE 9: Stage en entreprise (n'importe où dans le monde)	6	
UE 10: Master thesis/ BP6955 MBA IR	6	6
TOTAL	12	6
Transcripts from TSM to MBA AU	ECTS	MBA Crédits
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning = BM 6801Marketing Management c		3
UE3a: Innovation management: Customer Engagement for Product Design Experiences		3
UE3b: Innovation Management: Technology Acceptance		3
UE4: CRM		3
UE5: Business Research Methodology =BP 6902 Business Research Methodology		3
TOTAL des crédits transférés deTSM à AU		15
Total ECTS (120 requis) & MBA AU Crédits (48 requis) pour les étudiants deTSM	120	48

DETAIL DES COURS POUR LES ETUDIANTS EN MBA D'AU

Année 1 (Sept -Juillet) MBA à AU	ECTS	Crédits
BC 5006 Introduction to Quantitative Analysis	0	
BC 6501 Introduction to Management Information Systems-C	6	
BP 6903 Organizational Behaviour C (3 MBA credits)	6	
BP 6910 International Business Management-C	6	
BM 6806 International Marketing Management (3 MBA credits)	6	
BA 6601 Managerial Accounting C	6	
BE 6401 Managerial Economics C	6	
BF 6701 Financial Management C	6	
BP 6904 Operations Management C	6	
BP6918 Strategic Management C	6	
TOTAL MBA	54	
Year 2 S1 Master International Marketing of Innovation(IMI) à TSM (Oct-Mars)	ECTS	Crédits
UE2 : Consumer Behavior in the Digital World	4	
UE3: Innovation Management (a. Customer Engagement, b. Technology Acceptance)	8	
UE4: CRM & Sustainable Marketing	8	
UE6: Missions & International Study Tour	8	
UE7: Comparison Asian/European Culture	2	
UE8: Professional Development Workshops	2	
TOTAL MSc IMI TSM	32	
Année 2 S2 Internship & Master Thesis (Jan-Sept)	ECTS	Crédits
UE 9: Company Internship (6 months anywhere in the world)	6	
UE 10: Master thesis/ BP 6955 MBA IR	6	
TOTAL Master IMI à TSM	12	
TOTAL Transcripts from MBA AU to TSM	ECTS	Crédits
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning = BM 6801Marketing Management c	8	
UE2 : Digital Marketing = Digital Marketing at AU	4	
UE5: Business Research Methodology = BP 6902 Business Research Methodology	6	
UE7: English Language = English Language at AU (AWC 2000 Upper Intermediate Academic Writing Course)	4	
TOTAL des crédits transférés du MBA AU à TSM	22	
Total ECTS (120 requis) & MBA AU Crédits (48 requis) pour les étudiants de TSM	120	48

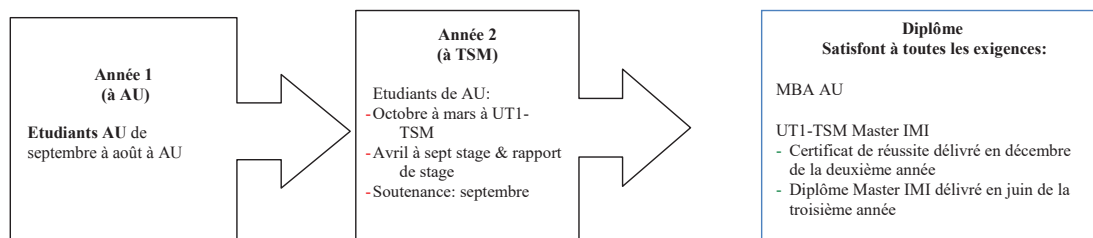
CORRESPONDANCE DES COURS POUR LES ETUDIANTS DE TSM EN MASTER IMI

Université Toulouse 1 Capitole-TSM		Assumption University	
Cours	ECTS	Cours	Crédits
UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8	BM 6801Marketing Management C	3
UE2 : Digital Marketing	4	Digital Marketing	-
UE3a: Innovation management: a) Customer Engagement	4	-	3
UE3b: Innovation Management: b) Technology acceptance	4	-	3
UE4: CRM	4	-	3
UE5: Business Research Methodology	6	BP 6902 Business Research Methodology C	3
UE 10: Master thesis	6	BP 6955 MBA IR	6
		TOTAL	21

CORRESPONDANCE DES COURS POUR LES ETUDIANTS D'AU EN MBA

Assumption University		Université Toulouse 1 Capitole-TSM	
Cours	Crédits	Cours	ECTS
BM 6801Marketing Management C	3	UE1 : International Strategic Marketing, Market Analyses & Planning	8
Digital Marketing	-	UE2 : Digital Marketing	4
BP 6902 Business Research Methodology C	3	UE5: Business Research Methodology	6
Language course (English)	-	UE7: Language (English) = AWC 2000 Upper Intermediate Academic Writing	4
BP 6955 MBA IR	6	UE 10: Master thesis	6
		TOTAL	28

Annexe 3a
TSM-AU Description du programme
Pour les étudiants d'AU



Annexe 3b
TSM-AU Description du programme
Pour les étudiants de TSM

